

MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
OU  
COPIE DE RÉSOLUTION

Le 4 février 2019 .

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le quatrième (4) jour de janvier, deux mille dix-neuf (2019) à 19 h 30, à la salle municipale au 415, rue de l'Église, en la Municipalité de Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce Conseil.

Étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Danielle Gagné  
Benoît Thériault

Francine Côté  
Suzanne Rhéaume

Bruno Gagnon

Était absent:

Monsieur le conseiller, Rémi Beaulieu

Formant quorum de ce Conseil, sous la présidence de madame la mairesse Ghislaine Daris. Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

---

**2019-02-398.5.1**

**Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.**

ATTENDU QUE la Chartes des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans une sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes, et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

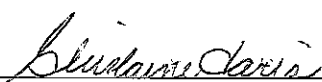
ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

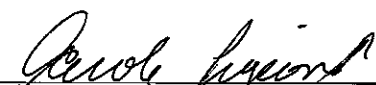
ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

De proclamer la municipalité de Cacouna, alliée contre la violence conjugale.

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

  
Ghislaine Daris, mairesse

  
Carole Pigeon, directrice générale

Extrait certifiée conforme  
Ce 7<sup>e</sup> jour de février 2019